

@ calamity jane d'accord avec vous...sauf que je ne suis pas morte de rire mais écoeurée...le dernier boulot des gens qui ont le RSA sera de pousser tout ce beau monde hors de notre vue....

5.Posté par calamity jane le 16/11/2011 15:43

@ sylvie 75 MORTE DE RIRE "JAUNE" puisque vous insistez. Bonne journée à vous.

6.Posté par Trevor Narg le 16/11/2011 16:01

Depuis l'annonce du déficit commercial record de la France, et sans cesse croissant, le manque de compétitivité des entreprises française est à l'ordre du jour. Présenté comme toujours depuis 30 ans comme une fatalité, du fait des charges sociales. Avec comme seule solution possible la "TVA sociale". Effectivement la TVA est concernée mais autrement. En tant qu'instrument fiscal de la mondialisation, ses effets sur l'économie française notamment se sont manifestés au bout de dix ans et cela continue. La TVA dite "sociale" ne ferait qu'aggraver ses effets négatifs sur la compétitivité des entreprises et de l'emploi : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:TVA\\_sociale](http://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:TVA_sociale) La TVA en effet, mise en place avec la mondialisation actuelle dans les années 70 a fait basculer la prise en charge de la fiscalité économique, des producteurs (taxe sur le chiffre d'affaires) aux consommateurs, avec une habileté redoutable : la "taxe sur la valeur ajoutée" laisse accroire à ceux qui la paient vraiment que d'autres, les producteurs, la paient aussi alors qu'eux la récupèrent intégralement. Ceci de façon inéquitable malgré les apparences. Plus grave encore, la TVA a instauré un déséquilibre qui n'a cessé de se développer au dépens des ressources, du travail (entreprises et salariés) et des peuples, au profit de l'argent. Pour enrayer ce déséquilibre, sortir du "tout ou rien" suffirait : avec une contribution fiscale partagée équitablement entre production et consommation. Une réforme simple de la TVA le permet : la "TVA à récupération partielle", la TVAP. La TVAP ajoute à l'équité du partage, morale et efficacité, la production ne se trouvant taxée essentiellement qu'en tant qu'intermédiaire ou destructrice d'emplois. La TVAP Née du constat que la TVA incite à faire faire plutôt qu'à faire (1), la TVAP vise à rectifier les déséquilibres qui en résultent, économiques, sociaux, humains, depuis des décennies (2). Pour faire court, la TVAP consiste à rendre la récupération de la TVA en phases intermédiaires non plus intégrale, mais partielle, la différence étant alors affectée à la protection sociale. Sans augmentation des taux de TVA (à l'inverse de la "TVA sociale"), les déficits sociaux et les cotisations sur salaires se trouvent réduits, la compétitivité des entreprises et l'emploi favorisés. Les consommateurs ne sont plus les seuls taxés, les intermédiaires, les spéculateurs et les importateurs le sont aussi. Ainsi, par exemple avec une récupération réduite de 30% (en moyenne 3% des VA intermédiaires), l'apport en France, autour de 70 Mds€, permettrait une diminution des cotisations salariales de l'ordre de 25%, donc des coûts de production. Avec les marges de compétitivité et de manœuvre qui en résultent pour ajuster les besoins et perspectives aux moyens : la TVAP est une taxe redistributive. Pour plus de compétitivité des entreprises, pour réduire le déficit commercial, une solution existe : la TVAP. Les principaux acteurs économiques, sociaux et politiques sont informés de cette innovation fiscale depuis 2 ans, sans la contester mais sans y donner suite pour l'instant. (1) "Pour sortir de l'enlisement, 2 mesures simples" (éd- Thélès ) (2) Pour plus d'informations sur la TVAP : □- <http://equilibre.typepad.com/trevornarg/> - <http://www.cdurable.info/La-TVA-le-travail-et-la-protection-sociale,1893.html> <http://trevornarg.typepad.com/>

Trevor